

Plan de relance : Retour de la réforme des retraites

Le document final du plan de relance transmis au Parlement évoque à nouveau la détermination du gouvernement d'aller au bout de la réforme des retraites. Si l'Education nationale y a sa part, l'essentiel des financements vont à des aides aux entreprises et au soutien à l'emploi. JM Blanquer a fait inclure dans le plan ses projets comme les internats d'excellence ou les Cordées de la réussite, des dispositifs qui n'ont pourtant pas fait leurs preuves.

Un plan de 100 milliards



Le plan de relance c'est 100 milliards dont 40 milliards de subventions européennes orientés sur trois axes : le verdissement de l'économie (30Mds), la compétitivité (34 Mds dont 20 de réduction d'impôts) et la transition numérique (36 Mds). "Ces investissements seront accompagnés de réformes destinées à en accroître l'impact et à soutenir également le potentiel de croissance. Ainsi, entre autres, les réformes engagées amélioreront l'efficacité de la politique du logement, du marché du travail et de l'assurance-chômage, et, lorsque les conditions le permettront, du régime des retraites", précise d'emblée la synthèse gouvernementale.

Le retour de la réforme des retraites

La relance de la réforme des retraites est clairement annoncée. " Nous restons déterminés à mener une réforme ambitieuse du système de retraites", dit le gouvernement. "Le système actuel des retraites en France est insatisfaisant : d'une part, il génère de profondes inégalités, du fait de sa fragmentation et de l'existence de règles de calcul des pensions très hétérogènes, d'autre part, il ne valorise pas assez l'emploi des seniors, ce qui explique pour partie le très fort retard français en matière de taux d'emploi des 55-64 ans. S'ajoute à ces difficultés un déséquilibre financier structurel important".

Plus significatif est le rappel du projet de 2019. "Le projet de réforme présenté en décembre 2019, et actuellement suspendu du fait de la crise sanitaire, a pour but d'engager cette réforme en profondeur du système de retraites. Nous sommes convaincus que des mesures visant à harmoniser progressivement les règles des différents régimes de retraite pour en améliorer l'équité, à inciter à l'activité pour augmenter le potentiel de croissance du pays, et à préserver sa soutenabilité financière restent pertinentes. Le dialogue social devra être repris sur ces questions dès que l'amélioration de la situation sanitaire et économique le permettra".

Or pour les enseignants ce projet de réforme des retraites est une catastrophe. Son annonce en 2019 a conduit à une grève historique des enseignants avec 65 à 75% de

grévistés. C'est que la réforme gouvernementale est très injuste envers les enseignants qui en sont les principales victimes. Dans la réforme, le montant des retraites varie selon les points acquis. Ceux-ci correspondent aux salaires perçus tout au long de la carrière, primes inclus. Or les salaires enseignants ne s'élèvent qu'en toute fin de carrière. Ils sont très faibles auparavant. Calculer la retraite enseignante sur toute la carrière au lieu des 6 derniers mois fait chuter énormément le montant de la retraite. Selon l'insee le salaire des enseignants est inférieur de 25% au salaire moyen des autres cadres A de la fonction publique. Les enseignants touchent moins de primes que les autres fonctionnaires. Le ministère le reconnaît lui-même : un attaché d'administration touche 45% de primes. Chez les enseignants on a en moyenne 12% de prime selon le Bilan social du ministère. Mais avec de grosses inégalités selon les corps.

Le 19 décembre, après cette grève très puissante, le premier ministre avait annoncé un plan de revalorisation des enseignants. Il a été d'abord question de 10 milliards. C'est en effet la somme qui serait nécessaire pour atténuer l'effet de la réforme des retraites pour les enseignants. Une loi de programmation devait organiser cette montée en puissance des salaires enseignants. On n'en entend plus parler. Finalement la revalorisation des enseignants a été présentée en novembre 2020. Elle représente seulement 400 millions et pour 69% des enseignants se limite à 12.50€ par mois.

Qu'en est-il de l'éducation ?

Si le financement des aides aux entreprises est très structuré, l'éducation n'apparaît que de façon indirecte dans les différents axes principaux. Il n'y a pas de projet ou même de programme éducatif dans le plan de relance. Mais des opportunités de saisir des subventions sans aucune cohérence.

Le programme le plus important c'est "la transformation numérique des écoles" c'est à dire un programme pour aider les collectivités locales à équiper les écoles. 132 millions sont prévus , soit 101 en 2021 et le reste en 2022. C'est évidemment une somme importante. Mais au final elle ne représente que 2600€ par école.

La mise à niveau informatique de l'administration de l'éducation nationale n'a pas été oubliée. Il s'agit de faire financer par le plan de relance la refonte des outils de gestion du 1er et du 2d degré. 35 millions y seront consacrés.

Troisième mesure phare le financement de 1300 places dans des "internats d'excellence", un dispositif mis en place par JM Blanquer quand il était Dgesco avant 2012 et dont l'évaluation avait été négative. Ce projet revient avec un financement à hauteur de 50 millions.

Quatrième mesure fortement soutenue par le gouvernement, les Cordées de la réussite. Là aussi il s'agit d'un dispositif qui n'a pas été évalué positivement. Les évaluations existantes, qui sont un peu anciennes, sont négatives. Le gouvernement reprend ce dispositif légué par la droite. Il veut faire passer le nombre d'élèves concernés de 80 000 à 200 000 et dépensera 10 millions pour cela.

Au nom de la transition énergétique, 4 milliards sont prévus pour la transformation des bâtiments publics. Une part ira sans doute à des locaux scolaires sans qu'on sache combien. L'objectif est de les isoler davantage et de les rendre moins dépendants des énergies fossiles.

Deux autres programmes concernent indirectement l'Education nationale. Le plan de poursuite d'études va disposer de 75 millions. Il y aura la création de 475 postes en BTS

et le financement d'heures supplémentaires. L'objectif est de créer 5700 places en BTS, 6000 en CAP et près de 10 000 places dans le supérieur, parfois sous la forme de formation courte d'une année probablement non qualifiante.

Un dernier projet concerne la formation des jeunes de 16 à 18 ans qui sont sans emploi et sans formation. 35 000 jeunes devraient bénéficier d'une formation d'un maximum de 13 semaines qui vise principalement à travailler leur "compétences sociales", c'est à dire leur adaptabilité e entreprise.

Du plan de relance on gardera donc l'annonce de la relance du projet de réforme des retraites. Aucune date n'est données. Mais l'ensemble des mesures du plan de relance sont à brève échéance.

François Jarraud

[Le plan de relance](#)

[Réforme des retraites : le dossier](#)